



Police

INFO

Nouvelles

Numéro 1911

8 juillet 2009

Message du commissaire général

Un séminaire pour de nouvelles priorités

Interne

Police fédérale

Direction des relations internes

Éditeur responsable: Éric Cobut

www.polsupport.be

Vous pouvez poser vos questions
au call center:

0800 99 272

callcenterDSI@brutele.be

Imprimerie de la police intégrée



Dans l'Infonouvelles 1908 du 8 juin dernier, j'ai évoqué les défis qui s'imposent à la police fédérale pour les prochaines années. Ceux-ci découlent des conclusions du rapport d'évaluation dont j'ai fait l'objet en tant que commissaire général et du rapport sur les 10 ans de la réforme des services de police élaboré par le Conseil fédéral de police.

Je me suis engagé à tenir compte des recommandations formulées dans ces rapports et à vous tenir informés des initiatives prises dans ce cadre.

Ainsi, les 23, 24 et 25 juin derniers, j'ai organisé un séminaire stratégique auquel ont participé des représentants des directions et services du commissariat général, mais aussi des trois directions générales de la police fédérale.

Au cours de ce séminaire, diverses thématiques ont été abordées. Elles découlent directement des deux rapports précités.

Le Conseil fédéral de police estime, dans son rapport sur les dix ans de la réforme, que "la réforme des polices est réussie et que le modèle choisi d'une police intégrée à deux niveaux fonctionne en pratique. Il ne faut dès lors ni détricoter le modèle, ni la structure de base. Tant les autorités que la population sont manifestement plus satisfaites du fonctionnement de la police qu'au début de la réforme de la police."

Malgré ce bilan globalement bon, le rapport a aussi mis en évidence 23 points d'amélioration. Parmi ceux-ci, nos ministres de tutelle ont dégagé 11 priorités :

- 1°) l'optimisation de la formation ;
- 2°) la revalorisation du travail de proximité ;
- 3°) la révision du statut disciplinaire ;
- 4°) l'élaboration d'une vision à long terme ;
- 5°) une meilleure intégration du fonctionnement des services déconcentrés de la police fédérale avec la police locale ;
- 6°) la rationalisation et la convivialité de l'ICT ;
- 7°) le financement de la police locale ;
- 8°) l'exercice des missions par la police dans les établissements pénitentiaires ;
- 9°) la gestion de l'information ;
- 10°) l'efficacité et l'efficacités des centres d'information et de communication (CIC) ;
- 11°) la constitution et le renforcement de la réserve générale.

Lors de la première partie de ce séminaire stratégique, nous avons abordé ensemble la manière dont la police fédérale peut répondre à ces priorités. Celles-ci ont fait

l'objet d'une analyse approfondie et ont débouché sur des propositions d'actions et de mesures.

Dans ma dernière communication, j'avais également annoncé avoir demandé à tous les mandataires de la police fédérale de procéder à une réflexion critique sur les tâches essentielles de leurs directions générales, directions et services. L'objectif est, pour rappel, de définir au mieux les priorités en fonction des marges budgétaires limitées et des capacités disponibles. Les directeurs généraux et directeurs du commissariat général sont venus présenter au séminaire stratégique leurs conclusions, propositions et recommandations dans cet exercice.

Enfin, le nouveau mode de fonctionnement du commissariat général a également été discuté, répondant ainsi aux recommandations de la commission d'évaluation de mon fonctionnement en tant que commissaire général de la police fédérale.

Les adaptations proposées ont pour objectif de mieux répondre aux attentes du niveau stratégique en termes de préparation, de suivi et d'évaluation ainsi qu'à garantir un meilleur suivi et une meilleure coordination journalière des missions régulières.

Ce séminaire stratégique ne constitue bien sûr pas une fin en soi. Au contraire, il s'agit d'un premier exercice, d'un travail de reconnaissance pour dégager des pistes d'amélioration pour le futur.

Le 1^{er} juillet dernier, j'ai présenté, avec le Comité de direction, le fruit de ces réflexions aux ministres de l'Intérieur et de la Justice.

Un certain nombre d'options seront donc bientôt prises par nos autorités de tutelle. Il nous appartiendra dès cet instant de les traduire en actions.

Tout comme je l'ai fait jusqu'à présent, j'associerai à nouveau à ce travail de mise en œuvre les directions générales ainsi que les directions et services du commissariat général.

Je ne manquerai bien entendu pas de vous informer régulièrement des décisions prises et des actions entreprises. ■

Fernand Koekelberg
Commissaire général de la police fédérale

